

<https://enseignants.se-uns.org/Hors-classe-des-PE-un-taux-de-promotion-enfin-egal-au-second-degre>



Hors classe des PE : un taux de promotion enfin égal au second degré !

- Ma carrière - Déroulement de carrière - La hors-classe -

Date de mise en ligne : lundi 13 janvier 2020

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

L'arrêté fixant le taux de promotion à la hors classe des professeurs des écoles a été publié au [JO du 10 janvier](#) alignant ainsi le taux de promotion des professeurs des écoles sur ceux des corps du second degré.

Le SE-Unsa, qui demandait cette augmentation du ratio depuis très longtemps au ministère, se félicite de cette avancée. L'Unsa, signataire du protocole PPCR* avait obtenu cette garantie de montée en charge pour les professeurs des écoles, c'est dorénavant une réalité qui va offrir de réelles perspectives de carrière à tous les personnels. Avec un taux de promotion à 17%, c'est plus de 16 000 personnes qui accéderont à ce grade en 2020, soit trois fois plus qu'en 2012 où elles étaient moins de 5 000 !

C'est une bonne nouvelle qui n'empêchera pas le SE-Unsa de continuer à demander des améliorations sur les conditions d'accès à la hors classe et une augmentation du taux d'accès à la hors classe pour tous les corps, et la possibilité d'obtenir une révision d'appréciation pour les collègues qui n'ont pas eu de troisième rendez-vous de carrière.

* Parcours professionnels, carrières et rémunérations